

DE 2024 04 08	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL			15
Département de Vaucluse	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023			10
	DE LA COMMUNE DE LE BARROUX			10
	BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE			
Commune Le Barroux	Séance du 09 avril 2024			

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Line BERTHOMIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Bernard MONNET, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Le compte administratif est voté hors la présence du maire ou du président, qui ne doit donc pas signer le document et se retirer au moment du vote.

1- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		25 000,00		0,00		25 000,00
Opérations de l'exercice		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
Résultats de clôture		25 000,00		0,00		25 000,00
Restes à réaliser			0,00		0,00	
TOTAUX CUMULÉS	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
RÉSULTATS DÉFINITIFS		25 000,00		0,00		25 000,00

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

17/04/2024

ID : 084-218400083-20240409-DE20240408-DE

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

17/04/2024

ID : 084-218400083-20240409-DE20240408-DE

2. Comptate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs av c les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

gnait la sincérité des restes à réaliser

à l'unanimité, et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

igné au registre des délibérations :

BERTHOMIER Line, BATAILLER Bruno, DARUD Gilbert, D'OLLONE Brigitte, ISNARD Maurane, LARTIGUE Marc, MARIN Jean-Philippe, MONNET Bernard, THEOULLE Myriam, RIME Fabien, VANONI Patricia.

Absents excusés ayant donné pouvoir : GRILLET Gilles, MENEGATTI Pascal, MARIN Véronique

Absent excusé : PICARD Pascale,

Secrétaire nommé(e) : Jean-Philippe MARIN

Date de Convocation : le 03 avril 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Le Secrétaire de séance



Le Président

Line BERTHOMIER

2° Adjointe



Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

(le maire s'étant retiré et n'ayant pas participé au vote)

(1) Les "dépenses" et "les recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opération de l'exercice" et "restes à réaliser", Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultats de clôture" et "résultats définitifs"